

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL. Observations prises mercredi à 8 heures du soir. JEUDI 2 décembre 1915. Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs—Temps clair et froid; vents du nord-est.

TEMPERATURE. La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermomètre du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la poste, était comme suit.

Table with 4 columns: Heure, Temp., Vent, Pluie. Rows for 7 a. m., 9 a. m., 11 a. m., 1 p. m., 3 p. m., 5 p. m., 7 p. m.

UN CAVALIER PEU COURTOIS.

Emprunte la bague d'une jeune fille et met le bijou en gage.

Herbert J. Morris, alias H. E. Jackson, a été arrêté hier, au coin Baronne et Poydras, sous l'inculpation d'avoir dérobé une bague en diamant valant 225 dollars. Le 18 novembre, en se promenant avec Mlle Ethel Sintia, demeurant 110 Sud South, Morris demanda à Mlle Sintia de lui confier sa bague pendant quelques jours.

Négociations de faux chèques.

Henry B. Warfield a été arrêté au coin Canal et Baronne hier soir, accusé d'avoir négocié un faux chèque de \$25 au café Sézanne, rue Carondelet, et un autre chèque de \$25 au bar de Jos. Flandry, coin Canal et Carondelet.

Fatal accès de toux.

En soupant hier soir, à sa demeure, 1617 rue Saratoga, Emile Alline, âgé de 65 ans, eut une quinte violente de toux et expira.

Triste mort d'un enfant.

Gertrude De Hart, âgée de 4 ans, de Morgan City, a avalé un os qui s'est pris dans sa gorge. Pendant qu'on la transportait à la Nouvelle-Orléans dans un train du chemin de fer Southern Pacific, elle est morte. Gertrude était la fille de M. Alfred De Hart.

Les Allemands Evacuent Lvov.

Le "Nouvelles Veille" publie la dépêche suivante de Kiev: "On a été donné par les allemands à la population de Lvov de quitter la ville sous prétexte de réapparition de l'épidémie de choléra. On évacua la capitale de la Galicie. Sur un rayon de 35 verstes du front autrichien, la population de tous les villages de Galicie et de Bukovine a été évacuée dans l'attente d'une attaque de nos troupes.

Bas Elastiques, Ceintures Abdominales, Membres Artificiels.

Chapeaux Rouleaux Invalides, Ceintures Herniaires, etc., etc. SCHROEDER 1314 RUE CANAL. En faisant vos commandes mentionnez l'Abéille. S. V. P. Milan—San Jou dim.

Nouvelles de St-Bernard

Les manœuvres annuelles de l'artillerie de côte, stationnées aux Casernes ont lieu en ce moment, et beaucoup d'intérêt est manifeste par le public et les soldats mêmes, dans les marches journalières le long du chemin jusqu'au Port Chalmette.

A la suite d'une conférence entre l'ingénieur Atkinson des chemins de l'Etat et le Surintendant du Premier District, Sébastien Roy, il a été décidé que l'Etat payera la moitié du prix qui coûtera le recouillage du chemin public entre Chalmette et Poydras.

L'Enregistreur des votants, James D. St. Alexandre a été très occupé à St. Bernard mardi et a enregistré cinquante-cinq électeurs dans le premier ward de la paroisse.

On est en train de démolir à Arcoli une vieille bâtisse historique qui sera remplacée par une bâtisse moderne. Cette vieille bâtisse à deux étages est située au coin des rues Esteben et N. Peters avait été construite par le "Crescent City Slaughter House Co." il y a plus de cinquante ans et était alors occupée par le premier café établi aux abattoirs.

THEATRES

TULANE.

L'histoire de "Potash & Perlmutter" dramatisée par A. H. Woods, fait les frais d'amusements pendant la semaine au théâtre Tulane. Rien de plus amusant par moments et rien de plus pathétique que quelquefois que cette forme de "Potash & Perlmutter," les deux israélites commerçants, "Abel" et "Mawruss," types originaux.

CRESCENT.

La troupe du "National Grand Opera" du théâtre National de Rome, Italie, ayant obtenu la permission du roi de partir pour l'étranger à cause des conditions de guerre en Europe, donna des représentations au théâtre Crescent pendant la semaine. La première pièce a été chantée Dimanche, l'opéra de "Rigoletto" a eu un beau succès. Hier soir, "Don Pasquale"; Ce soir "Le Barbier de Séville." La distribution des rôles comprend des artistes d'une réputation internationale.

ORPHEUM.

Le programme de vaudeville à l'Orpheum pour la semaine est très intéressant et très fourni. La "Revue de Gilbert et Sullivan" qui occupe l'en-tête du programme, comprend des morceaux cueillis des opéras les plus populaires, tels que "Pirates of Penzance," "Mikado," "Pinafore," Gondoliers, etc.

Au programme aussi: Les danseurs classiques de Marion Morgan, exhibent des pas classiques de la Grèce, de Rome et d'Egypte; la comédie "The Meaneat Man," de Alan Dinehart; Ball Wood, le danseur et monologueur inimitable; les trois frères Du For danseurs anglais; et le fameux cinéma de l'Orpheum "The World at Work and Play," exhibant des vues de tous les pays du monde.

Les Catholiques Allemands et les Belges

Le "Tyd" d'Amsterdam, le grand journal catholique, reçoit de son correspondant de Cologne, des communications d'où il résulte que les catholiques allemands voudraient chercher à reprendre avec leurs coreligionnaires belges, leurs anciennes relations. C'est le docteur Sonnenschein, très connu en Belgique par ses conférences avec le clergé, qui s'est chargé des premiers pourparlers, qui, du reste, ont été loin d'être heureux. Il a pu s'entretenir, non pas avec le cardinal Mercier, qui refusa de le recevoir, mais avec un personnage de son entourage, qui lui répondit:

"Réparez d'abord vos méfaits à l'égard de la Belgique et après nous parlerons d'un rapprochement."

Le docteur Sonnenschein s'est rendu aussi à Louvain et a fait une conférence dans la Salle Académique de l'Université, mais il n'y avait pour l'entendre que des soldats et des fonctionnaires allemands. Aucun catholique belge n'avait voulu s'y rendre.

Le docteur Sonnenschein s'essaya alors de s'aboucher avec les chefs flamands qui résident en Hollande. Un seul consentit à l'écouter, mais à la condition de ne pas devoir lui tendre la main. La conclusion de cet entretien fut "qu'il ne pourrait être question d'aucune collaboration tant que l'Allemagne refusait d'évacuer la Belgique."

Telles sont les dispositions des belges vis-à-vis des odieuses tentatives des catholiques allemands au service du Kaiser.

DÉCÈS

DARBOT—Décédé, mercredi 29 décembre, à 1 heure 35 de l'après-midi, âgé de 58 ans et 8 mois, LOUIS DARBOT, époux honnête de Louise Marie Castel, naît de la Nouvelle-Orléans.

Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à la messe funèbre, qui sera dite à l'église St-Augustin, coin St-Claude et Gouverneur Nichols, aujourd'hui, jeudi 2 décembre, à 9 heures et demie. Enterrément strictement privé.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE HEMLOCK 408

CHAMPAGNE

LOUIS ROEDERER REIMS



Faîtes l'Étoile Comme Garantie! PAUL GELPI & FILS AGENTS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans. En faisant vos commandes mentionnez l'Abéille. S. V. P.

CHEMINS DE FER

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS (Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa! "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon, pour les excursions de dimanche à Covington. Départ de la gare Terminal à 7:35 a. m. Arrivée à Bogalusa à 8:05 p. m. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'Agence des billets, ou téléphones Main 6800.

QUEEN OF CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminal à 7:30 P. M. DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue

Un lit de Broadway. Eclairé à l'Électricité. Excellent Service de Wagon Restaurant. "A La Carte" Bureau des Billets. 211 RUE ST. CHARLES.

Dépot: Station Terminal, rue du Canal. PHONE MAIN 238.

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES FRISCO LINES AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL

Départ de NEW YORK pour BORDEAUX LAFAYETTE, 11 décembre, 3 p. m. ESPAGNE, 18 décembre, 3 p. m. LA TOULNAIE, 25 décembre, 3 p. m. ROCHEMBAEU, 1er janvier, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GENERAL, 307 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE DES HOMMES.

GERANTS—Des jeunes gens capables et ambassadeurs comme représentants voyageurs d'Etat. Salaires de \$1200 par an et dépenses, ou bien comptant ou à commission. Aussi que des représentants sur place. Salaires \$1200 par semaine et commission. Goodwear Hosiery Mills, Manufacture de Bonnettes Dept. 12, Trenton, New Jersey. 27 nov-1 son

ON DEMANDE DES FEMMES.

JEUENES, ou d'âge moyen, comme représentantes spéciales dans leur ville. Salaires de \$1200 par semaine et commission. Aussi, que des représentants sur place. Salaires \$1200 par an et commission, ou comptant et commission. Goodwear Hosiery Mills, Manufacture de Bonnettes Trenton, New Jersey. 27 nov-1 son

DEMANDES.

ON desire acheter, un secrétaire ancien en or, avec ornements en cuivre. S'adresser 320 rue Conti, au directeur.

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abéille, 50 rue Conti. Téléphone Main 3187.

BULLETIN FINANCIER.

Colon. MIDDLET. Nouvelle-Orléans 12.90 Galveston 12.50 Mobile 12.88 Savannah 12.73 Montgomery 11.75 Little Rock 12.00 Memphis 11.75 Augusta 12.13 Houston 12.36

Ventes.

A la Bourse des Valeurs. A 10 a. m. 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41 25-shares American Cities Co. pfd. 41

Bons Divers.

Street Railroads— American Cities 5-6s 89 87 4 1/2am Ry. L. and P. Co. 4 1/2s 84 84 Meridian 5s 89 89 N. O. City R. R. 6 1/2-40s 102 102 N. O. Ry. and L. Co. 4 1/2s 76 76 State and City — City 4s 92 91 Premium Bonds 285 280 Public Improvement, 1910 80 80

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John et Mary Berrigan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111287 — Division A — Atteint de Catherine Avoué, une femme veuve, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John et Mary Berrigan, décédés, juretestato.

Succession de Marie Veuve Elizabeth Evans. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112421 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Hamant et Koney, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Maurice E. Garvey et épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107780 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John et Mary Berrigan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111287 — Division A — Atteint de Catherine Avoué, une femme veuve, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John et Mary Berrigan, décédés, juretestato.

Succession de Marie Veuve Elizabeth Evans. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112421 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Hamant et Koney, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Maurice E. Garvey et épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107780 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Maurice E. Garvey et épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107780 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Maurice E. Garvey et épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107780 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Maurice E. Garvey et épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107780 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Maurice E. Garvey et épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107780 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Maurice E. Garvey et épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107780 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

VENTES AUX ENCHÈRES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente importante par le Sheriff civil sur les lieux 325-327 rue Canal, consistant d'une grande glacière "Canton", glacière de viande et de poisson, bar et comptoir de soda, balances à plateform, réfrigérateurs électriques, autres ustensiles, rabots, enregistreurs, truelles, éventails de circulation, vendeurs automatiques, comptoirs, étagères, chaudières, pupitres, chaises, tréteaux, machines à coudre, machines à broder, caisses à légumes, paniers assortis et plateaux, filtres, réfrigérateurs de lait, rouleaux de papier, porte-fruits, jattes, diverses chaises, etc.

C. A. Tessier & Son, Agents, vs. George H. Appel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112029 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux 325-327 rue Canal, les biens et meubles, en tant qu'ils sont dans les lieux ci-dessus, consistant des articles énumérés dans l'entête et d'autres; le tout d'après l'inventaire au dossier.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions — Comptant sur les lieux.

Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans. CHARLES J. THEARD et MELVILLE H. THEARD, Avocats pour les créanciers. Dec 2 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sheriff pour effectuer un partage. Vente d'une automobile de valeur "Speedwell". Oscar L. Loeffel vs. A. King Irwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111287 — En vertu d'un jugement et ordre de vente daté le 18 novembre 1915, et signé le 21 novembre 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux et après déduction de la taxe de 13 décembre 1915, à 2 heures de l'après-midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

A l'entrée principale du nouveau Palais de Justice, No. 401 rue Royal, entre les rues Conti et St-Louis.

Une automobile "Speedwell", modèle 1914, No. 2275, appartenant sur les lieux No. 1311 avenue St-Charles.

Conditions — Comptant sur les lieux. SHERIFF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. G. E. J. RAY, Avocat. Dec 1 2 7 13

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE. Eugène Snyder vs. P. A. Roudouque.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72418 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 513 rue Chartres, entre les rues Royal et Bourbon, dans le deuxième District de cette ville, le mardi 11 décembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un table artistique, neuf chaises, un sofa, une table à manger, un vaisselier, un fourneau à huile, une armoire, une toilette, un lavabo, une parure-manger, un poêle à Fuelle, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant. P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans. A. J. ROSSI, Avocat pour le demandeur. Dec 2 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Evelyn Heiger, exécutrice testamentaire de la succession de Mme C. S. Heiger, vs. Octave Léger.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72779 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-730 rue Filadelfie, entre les rues Royal et Bourbon, dans le deuxième District de cette ville, le mardi 11 décembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un table artistique, neuf chaises, un sofa, une table à manger, un vaisselier, un fourneau à huile, une armoire, une toilette, un lavabo, une petite table, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant. P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans. Avocat pour le demandeur. Nov 27—dec 2 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Antoni G. Mayewski et son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113172 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward W. Kniss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

— Oui, mère, mais viens à ma chambre. Je ne puis recevoir sir Richard en peignoir et les cheveux sur les épaules. Je te dirai tout en m'habillant.